



Photos: Stephan Jaun

Les vigneronnes Jacques et Marion Granges ont reçu leur prix des mains de Christoph Fankhauser.

Jacques Granges doit pouvoir faire une partie des travaux depuis le tout-terrain transformé en bonne à tout faire électrique.

# Vins excellents et énergies renouvelables

Bio Suisse a décerné son prix «Entreprise Climatique de l'année» au Domaine de Beudon à Fully VS. Pour diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, Marion et Jacques Granges se sont équipés de traction et de machines électriques utilisant du courant produit par leur propre petite centrale hydraulique.

Quand on remonte la vallée du Rhône depuis Martigny, on peut remarquer sur le côté gauche, en-dessus de Fully, un domaine viticole pas comme les autres. Situées 300 mètres plus haut que le fond de la vallée, les vignes pentues du domaine de Beudon s'accrochent sur un rocher accessible uniquement à pied ou par un petit téléphérique privé. Une fois en haut, on se trouve dans un vignoble parsemé de parcelles de plantes aromatiques pleines de papillons de toute sorte.

Voilà maintenant 40 ans que Jacques et Marion Granges cultivent ensemble leur domaine viticole avec beaucoup de travail manuel et d'amour pour la nature. Ils cultivent leurs vignes en biodynamie, ne rajoutent pas de sucre pour la vinification, n'utilisent que les levures naturelles du domaine et renoncent à toute filtration et clarification. Cette méthode permet au terroir de s'exprimer librement et a valu à Jacques et Marion Granges toute une série de médailles dans les concours internationaux.

## Centrale hydraulique pour le domaine et 20 ménages

Le Domaine de Beudon est aussi remarquable pour sa protection du climat. Les Granges ont remis en état l'ancienne petite centrale hydraulique du domaine en 1980 et l'ont agrandie dans les années nonante pour lui faire produire jusqu'à 190'000

kWh par année. Leur centrale approvisionne en électricité le domaine et une vingtaine de ménages. Les énergies renouvelables mises en œuvre comprennent aussi un chauffage à bois et des capteurs solaires thermiques.

Et pourtant Marion et Jacques Granges voulaient en faire encore plus pour la protection du climat. Ils en avaient marre de leur chenillard diesel notamment parce que cette «essoreuse à CO<sub>2</sub>» devenait trop dangereuse dans les fortes pentes pour notre pionnier qui va sur ses 65 ans. Ils ont donc discuté avec Martin Schwarz, un ami ingénieur en machisme âgé de plus de 80 ans qui les avait déjà aidés en théorie et en pratique pour la technique hydraulique. Il a monté un moteur électrique dans une Suzuki 4 X 4, l'a équipée d'un treuil et d'une grue et a construit un «chariot d'interligne» qui est en fait un petit porte-outils électriques.

La Suzuki amène le chariot d'interligne en haut des vignes et le fait descendre et remonter entre les lignes avec le treuil pour effectuer les travaux. Se jouant de l'exiguïté des lieux, la grue qui équipe la Suzuki sert à déplacer le chariot d'interligne d'une ligne à l'autre puis dans la parcelle suivante. Certains travaux comme la fauche de l'herbe doivent même pouvoir être faits depuis le siège du conducteur du tout-terrain électrique grâce à des caméras placées sur le chariot d'interligne et

reliées à un écran et à un pupitre de commandes placés dans la jeep. Ce prototype révolutionnaire est en état de marche au Domaine de Beudon, où il attend le printemps pour son premier test pratique.

## Diminution substantielle des émissions de CO<sub>2</sub>

«Les va-et-vient des tracteurs sont une des principales sources d'émissions de CO<sub>2</sub> de la viticulture», dit Christoph Fankhauser, responsable des questions climatiques à Bio Suisse. «Marion et Jacques Granges ont pu améliorer le bilan climatique de leur domaine en remplaçant le diesel par de l'électricité hydraulique produite par le domaine.» Sans compter que le domaine réduit depuis longtemps au strict minimum nécessaire les intrants comme le lait maigre, les infusions de plantes, le soufre et le cuivre.

Tous ces efforts ont convaincu le jury lors du choix de l'«Entreprise Climatique de l'année de Bio Suisse». Christoph Fankhauser a récemment remis lui-même son prix au couple des Vignes dans le Ciel: Marion et Jacques Granges ont reçu un bon pour un audit climatique par les experts climatiques du FiBL, par exemple pour établir un bilan climatique complet, et Bio Suisse assure les relations publiques.

Stephan Jaun